



Passeport pour les sciences Pluri'elles

Soutenir les étudiantes de Sorbonne Université dans leur parcours scientifique

S'engager pour une meilleure représentation des femmes dans les domaines scientifiques, c'est répondre aux enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes et se donner les moyens de relever les défis de demain.

Dès la première année de licence, les femmes sont minoritaires à l'université dans les parcours scientifiques. À Sorbonne Université, nous les accompagnons afin qu'elles puissent aller au-delà de la licence et ainsi intégrer un master au sein de la faculté des Sciences et Ingénierie. Soutenir leur réussite, c'est leur ouvrir le champs des possibles.

Pour encourager les étudiantes à poursuivre leurs études dans ces formations scientifiques exigeantes, la Fondation Sorbonne Université a mis en place le programme de bourses Passeport pour les sciences Pluri'elles. Un dispositif qui allie aide financière et accompagnement par le mentorat.



« L'humanité ne peut se priver de la moitié de son intelligence. »

Nicole El Karoui, professeure émérite en mathématiques appliquées à Sorbonne Université

Quelques chiffres, en France :

21%

Part des femmes dans le personnel total de R&D en entreprise

14%

Part des femmes parmi les chercheurs en entreprise en sciences de l'ingénieur

11%

Part des brevets délivrés par des femmes de 2006 à 2016

LA FONDATION SORBONNE UNIVERSITÉ

La Fondation Sorbonne Université œuvre pour développer des solutions concrètes aux grands enjeux sociétaux et assurer le rayonnement académique de Sorbonne Université.

Elle agit en faveur de l'attractivité nationale et internationale de l'université, de la pleine mobilisation de sa communauté y compris de ses diplômés, d'une synergie accrue avec le monde économique.

LE PROGRAMME DE BOURSES

- Un programme qui s'adresse aux étudiantes suivant un double cursus scientifique.
- Des étudiantes sélectionnées sur critères sociaux et d'excellence académique.
- Une bourse qui couvre quatre années d'études de la licence 2 au master 2, permettant aux bénéficiaires de se projeter en toute sérénité sur des études longues.
- Un mentorat personnalisé assuré par une personne issue du monde professionnel, pour accompagner l'orientation et transmettre les codes.

SOYEZ ACTEUR DU CHANGEMENT

Déployé depuis plus de 10 ans au sein de l'Université, ce dispositif s'inscrit dans le programme de bourses Passeport de la Fondation. Il répond aux objectifs d'égalité femmes-hommes de l'Université et apporte une solution pérenne à un enjeu sociétal majeur.

Ces bourses encouragent les lycéennes brillantes et motivées à suivre des études scientifiques jusqu'au master, leur permettant d'accéder à des postes à responsabilité ou de poursuivre un parcours de recherche dans l'enseignement supérieur. Dans un monde en pleine reconfiguration, relever les grands défis sociétaux ne peut se concevoir sans la présence de femmes dans les carrières scientifiques !

Coût du programme :

Une bourse représente un don de :

- 8 500 € par étudiante et par an
- 34 000 € pour un passeport pour 4 ans

BIENVENUE AU FUTUR

Les projets et initiatives soutenus par la Fondation Sorbonne Université sont au cœur de la campagne de développement « Bienvenue au futur ». Lancée en 2018, la campagne a pour objectif de rassembler 100 millions d'euros d'ici 2022 pour faire de Sorbonne Université un acteur incontournable du monde contemporain, doté d'une pluralité d'expertises nécessaires à l'appréhension des grands enjeux actuels de société et à l'élaboration de réponses concrètes à ces défis.

www.sorbonne-universite.fr/fondation

S'ENGAGER

En soutenant le programme de bourses Passeport, vous rejoignez la communauté d'actrices et d'acteurs engagés aux côtés de Sorbonne Université et de sa Fondation.

Entreprises, vos dons sont déductibles de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % dans la limite de cinq pour mille (0,5 %) du chiffre d'affaires HT et dans la limite de 2 millions d'euros de versement annuel. Au-delà, la déduction passe à 40 % du montant versé.

La possibilité de poursuivre son engagement :

- participez au jury de sélection des candidates
- mobilisez vos équipes en leur proposant le mentorat des lauréates
- encouragez des futures diplômées dans vos filières de recrutement et animez un réseau sensible à votre « marque employeur »

Particuliers, 66 % de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. 75 % de votre don est déductible de votre impôt sur la fortune immobilière (IFI) dans la limite de 50 000 € par an.

Faire un don :

www.bit.ly/don-plurielles

CONTACT

Mélina Mercier, directrice générale de la Fondation Sorbonne Université
melina.mercier@sorbonne-universite.fr
+33 (0)1 44 27 80 33